

Comptabilité approfondie **Conférence de Marianne PAULIAN** **et Gaël ROGNON**

OBJECTIFS ET CONTENUS

Les dirigeants et les partenaires d'une entreprise ont besoin d'une information financière homogène et fiable, établie dans le respect d'une réglementation stricte. Ces informations sont nécessaires à la prise de décisions.

Dans un contexte économique incertain, les documents comptables de synthèse doivent donner une image fidèle de la situation financière d'une entreprise et de sa rentabilité.

Le cours de Comptabilité approfondie s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement « principes de comptabilité et de fiscalité ».

Il vise à approfondir certains des thèmes déjà abordés et à montrer la traduction comptable des principales opérations réalisées par une société.

Dans une première partie, nous aborderons le cadre réglementaire et conceptuel de la comptabilité à travers les sources du droit comptable, les principes de la comptabilité et l'organisation de la profession.

Une deuxième partie sera consacrée à l'analyse de la traduction comptable des principaux événements de la vie d'une entreprise (de la création à la dissolution), des transactions courantes et de la préparation des états financiers.

Dans une troisième partie, nous préciserons les principales méthodes d'analyse des informations issues de la comptabilité et aborderons les principales méthodes d'évaluation et de valorisation.

A travers la présentation des principes comptables en droit français, ce cours abordera les principales divergences avec d'autres référentiels (notamment IFRS) qui seront approfondis par la suite dans l'enseignement optionnel « Comptabilité appliquée en normes IFRS ».

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : français

ENSEIGNANTS :

Marianne PAULIAN, Senior Manager KPMG Audit

Gaël ROGNON, Manager KPMG Audit

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ouvrages :

La Comptabilité – J. Fourastié et A. Kovacs – Collection Que sais-je ? - PUF

DCG 9 Introduction à la comptabilité – C. Disle, R. Maséo, M. Méau – Collection Expert Sup – Dunod

Comptabilité financière – C. Hoarau, R. Esnault – Collection Quadrige - PUF

DCG 10 Comptabilité approfondie – R. Obert, MP Mairesse – Collection Expert Sup - Dunod

Mémento comptable 2009 – Editions Francis Lefebvre

Revue :

Bulletin Comptable et Financier – Editions Francis Lefebvre

RF comptable - la revue fiduciaire

METHODE PEDAGOGIQUE :

Chaque séance fera l'objet d'une préparation préalable par les étudiants à travers des lectures (livre de comptabilité et/ou articles de presse), la préparation de cas pratique et de travaux divers.

Chaque cours sera structuré de la manière suivante :

- Corrigé des travaux réalisés par les étudiants en préparation du cours
- A partir d'un QCM réalisé en séance et fondé sur les lectures à préparer, bref rappel des principaux aspects théoriques

- Précisions sur les difficultés particulières et les points d'attention
- Lien avec les IFRS

MODALITES D'EVALUATION:

Ce module de 28 heures est validé à 3 crédits.

Le contrôle continu constituera l'intégralité de la note finale. Il prendra en compte les QCM réalisés en séance (25%), les cas pratiques préparés pour chaque cours (50%) et les autres travaux (exposé, note technique) (25%).

CONTACTS

Marianne Paulian : mpaulian@kpmg.fr

Gael Rognon : grognon@kpmg.fr

PLAN DE COURS INDICATIF Comptabilité approfondie

N° séance	Thème de la séance
1	Introduction Point sur les notions acquises lors du 1 ^{er} semestre Présentation du cours
2	Les sources du droit comptable
3	Le cadre comptable (principes, organisation de la comptabilité, PCG)
4	La création d'entreprise, les variations du capital et la dissolution
5	Comptabilisation des opérations de financement
6	Transactions courantes (achats, ventes, ...)
7	Les opérations d'investissement
8	Opérations d'inventaire (amortissements, dépréciations, provisions)
9	Elaboration des états financiers
10	Principes de la consolidation
11	Eléments d'analyse financière
12	Introduction à l'évaluation d'entreprise
13	L'organisation de la profession comptable
14	Information comptable et contrôle